

Ajouts

1. Le vainqueur des play-offs dans une série ou dans une division monte de division et est déclaré champion de la division ou de la série.
2. L'équipe qui déclare forfait est exclu de la compétition.
3. Outre les sanctions prévues à l'article **PC 73** du TTA, une amende supplémentaire de 2.500 € (2.250 € à titre de dommages intérêts pour le club lésé et 250 € pour l'AWBB sera infligée au club qui déclarera forfait ou perdra la rencontre par forfait).